

du 06/04/2010

Nombre

de conseillers en exercice	9
de présents	9
de votants	9

L'an deux mille dix et le 6 avril à 20 heures 30, le Conseil Municipal de la commune de MARCHASTEL, étant réuni en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Eric MALHERBE.

Objet

Achat de 2 compteurs
généraux

Étaient présents : Mr. Roger BRUN, Bernard CRUEIZE, Mme Sylvie CRUEIZE, Mr Guy ENSUQUE, Eric MALHERBE, Robert RAYNAL, Melle Denise ROUEL, Mr Jacques THIOT, Urbain VIGIER

Absents :

Il est procédé, conformément à l'article L.2121-15 du Code Général de Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil : M. Guy ENSUQUE ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal la nécessité d'acheter 2 compteurs généraux afin de mieux contrôler le réseau de l'eau et intervenir rapidement lors d'éventuelles fuites.

Le Montant du devis établi par le SDEE s'élève à la somme de 5040.00 € H.T. soit 6 027.84 € T.T.C.

NOTA- Le Maire certifie que la convocation du Conseil avait été faite le 30 mars 2010

Pour extrait conforme au registre
Fait à MARCHASTEL le
06/04/2010
Le Maire

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré :

- Donne son accord pour acheter les 2 compteurs généraux ;
- Accepte le devis établi par le SDEE d'un montant de 5 040.00 € H.T. soit 6 027.84 € T.T.C.
- Mandate Monsieur le Maire pour obtenir les subventions maximales pour la réalisation de ce projet.
- Demande que ces compteurs soient achetés le plus rapidement possible et donne tout pouvoir à Monsieur le Maire pour signer tous documents se référant à ce dossier.
- Demande que le montant de cette opération soit inscrit au budget primitif 2010.

Ainsi fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits.
Au registre sont les signatures des membres présents

Acte rendu exécutoire,
après dépôt ou
transmission en
Préfecture le 06/04/2010
et publication ou
notification
le 06/04/2010